



D. CUVILLIER

INFLUENZA AVIAIRE

PLAN DE FORMATION : BIOSÉCURITE DANS LES ÉLEVAGES AVICOLES

Un plan de prévention dans toute la France

La filière avicole française traverse une crise sans précédent due à la présence du virus de l'influenza aviaire hautement pathogène. Pour prévenir le risque de recontamination, l'arrêté du 8 février 2016 précise les mesures de biosécurité applicables dans les exploitations de volailles et d'autres oiseaux captifs. En appliquant certaines règles de gestion sanitaires dans le fonctionnement des élevages, il est possible de réduire de façon importante le risque de contamination. Pour l'intérêt général, comprendre et connaître ces règles pour pouvoir les appliquer est désormais requis.

Les formations proposées

Une formation d'une journée pour les éleveurs de volailles et leurs salariés

VOUS ÊTES ÉLEVEUR DE VOLAILLES,

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE EN FORMATION DÈS AUJOURD'HUI !

Ce programme de formation a été élaboré par VIVEA avec les organisations professionnelles spécialisées (ITAVI, CIFO, CFA, SNGTV, GDS) et validé par la Direction générale de l'alimentation.



D. CUVILLIER



Pourquoi se former ?

- ❖ Pour connaître les mesures de prévention de la grippe aviaire
- ❖ Pour vous aider à élaborer un plan de biosécurité
- ❖ Pour échanger avec vos collègues et un expert sur les bonnes pratiques d'hygiène
- ❖ Pour vous aider à mettre en œuvre les mesures d'éradication si votre exploitation se trouve dans la zone de restriction

Quel est le coût de la formation ?

La formation des chefs d'entreprise contributeurs à VIVEA est intégralement prise en charge par VIVEA

Vous pouvez aussi bénéficier d'un crédit d'impôt pour la formation



Comment choisir une formation et vous inscrire ?

- 1 – Rendez-vous sur www.vivea.fr dans la rubrique choisir une formation avec le mot clé « biosécurité »
- 2 – Contactez l'organisme de formation de votre choix, il se chargera des démarches de prise en charge auprès de VIVEA

Pour contacter VIVEA en Bourgogne-Franche-Comté : contactest@vivea.fr – 03 81 47 47 41